

## 1.1 PERSÉVÉRANCE ET TÉNACITÉ AU COURS DE L'ANNÉE 2016

Plusieurs fois en 2016, la FMH a employé toute sa persévérance et sa ténacité pour rebondir après des revers et ne pas dévier de ses objectifs. Lors de la votation générale de juin 2016, les membres ordinaires de la FMH ont majoritairement rejeté la proposition de révision du tarif médical ambulatoire présentée par la Chambre médicale. La FMH n'a donc pas pu déposer de tarif. Cela a suscité l'ire de la Berne fédérale: la délégation des finances des Chambres fédérales a, par exemple, exigé en octobre 2016 une adaptation de la loi pour que le Conseil fédéral puisse définir lui-même le tarif à l'avenir et non plus simplement intervenir de manière subsidiaire.

Nous avons reçu comme mission cette position du corps médical exprimée par voie démocratique: un tarif qui n'a pas été accepté doit être amélioré. En approuvant le plan général «TARCO», l'Assemblée des délégués a donné en septembre 2016 un [nouveau mandat pour la poursuite de la révision tarifaire](#). La FMH en a retiré les enseignements nécessaires et le projet de révision TARCO, tout en construisant sur les travaux déjà accomplis, se concentre désormais sur un tarif approprié et conforme aux principes de l'économie d'entreprise. Le concept détaillé a été présenté à l'Assemblée des délégués en janvier 2017 pour approbation. Ainsi, la FMH montre que la seule voie possible est celle d'une révision tarifaire menée en concertation avec toutes les organisations médicales et tous les partenaires tarifaires.

Lors du vote final de la session d'hiver 2015, le Conseil national avait refusé que le gel des admissions, arrivant à



---

**Dr méd. Jürg Schlup**

---

Président de la FMH

échéance le 30 juin 2016, soit transformé le 1<sup>er</sup> juillet en solution durable. Suite à cette décision, la FMH a soutenu la poursuite du moratoire jusqu'en juin 2019. Profitant du laps de temps libéré, elle a proposé à l'automne 2016 une solution constructive, axée sur trois critères qualité efficaces, faciles à mettre en œuvre, cumulatifs et applicables à tout le territoire: au moins trois ans d'activité médicale en Suisse dans un établissement de formation postgraduée reconnu dans la discipline demandée pour l'admission; une attestation en règle de la formation continue et un examen de langue passé en Suisse justifiant le niveau de langue pour exercer dans la région choisie.

Et ce ne sont là que deux points centraux pour lesquels la FMH a fait preuve de ténacité, dans l'intérêt de ses membres et des patients, et a tendu la main pour trouver des solutions acceptables et adaptées à la pratique.

## 3 critères

en faveur d'une  
réglementation qualitative  
et non quantitative des  
admissions ont été lancés  
dans le débat politique.

---

## DÉTERMINATION ET PERSÉVÉRANCE POUR ASSURER QUALITÉ ET DURABILITÉ

«La persévérance est une des qualités indispensables pour réussir, quel que soit le but à atteindre». Cette citation de John Rockefeller reflète bien l'état d'esprit qui a guidé les travaux de la FMH et de son secrétariat général (SG) au cours de l'année 2016. Quels qu'aient été le temps et l'intensité des efforts à fournir pour franchir certains obstacles, nous nous sommes concentrés avec détermination, dans tous les domaines de notre activité, sur les buts que nous nous étions fixés, qu'il s'agisse notamment de la révision du tarif ambulatoire, de la gestion des admissions, de la qualité de la prise en charge, de la gestion des données ou des tarifs hospitaliers.

La persévérance nous a permis de tirer des leçons de nos erreurs ou de nos défaites, d'entretenir notre motivation et d'affiner nos objectifs. A cet effet, nous avons dû réfléchir aux moyens à disposition pour surmonter les difficultés rencontrées, tout en respectant le cadre donné de l'assainissement de nos finances sur le long terme mais également en identifiant, évaluant et priorisant les risques relatifs à notre activité.

A l'issue de l'année 2016, nous pouvons tirer ce constat: plus nos aspirations sont élevées, plus nous rencontrons de défis dans la poursuite de nos objectifs, et plus nous persévérons à les surmonter. Ainsi nous renforçons toujours et encore nos compétences dans la réalisation d'un seul et unique but: assurer des prestations de haute qualité.

Sans perdre de vue les objectifs fixés pour l'année 2016, le SG a mené une réflexion sur les enjeux de la FMH, tels qu'il les percevait. Ainsi nous avons pu contribuer à la définition de la stratégie de la FMH pour les années à



---

**Anne-Geneviève Bütikofer**

Secrétaire générale de la FMH

***Nous renforçons  
toujours et encore  
nos compétences  
dans le but d'assurer  
des prestations de  
haute qualité.***

---

*Anne-Geneviève Bütikofer,  
Secrétaire générale de la  
FMH*

venir. Mais en tant que SG, nous avons également choisi de cultiver notre détermination et notre motivation dans la durée, en travaillant à nos lignes directrices et nos valeurs, pour nous assurer un [environnement de travail futur idéal](#) et continuer d'atteindre nos objectifs quels que soient les obstacles.